

FEDERATION
DES SERVICES
PUBLICS

la
cgt

N M C A
NICE METROPOLE COTE D'AZUR

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

LA CGT
DONNE LE LA !



L'OPÉRA EST L'OPÉRA, LA SYMPHONIE EST LA SYMPHONIE, ET JE NE CROIS PAS QU'IL SOIT BEAU DE FAIRE DANSER L'ORCHESTRE. » (GIUSEPPE VERDI).

Depuis le début de la crise sanitaire, vos représentants du personnel CGT ont porté vos revendications et inquiétudes afin de garantir votre santé ainsi que vos conditions de travail.

Dès le début de la crise sanitaire, nous avons interpellé l'administration concernant la transmission des informations du Maire. Des musiciens nous ont signalé être dans l'incertitude quant à leur présence en service dès le 16 mars au vu de la situation sanitaire. Les spectacles ont été annulés mais la plupart des musiciens, ne disposant pas d'accès à leur mail professionnel, n'avait donc pas reçu l'information invitant les agents hors services prioritaires à rester à leur domicile, ainsi que le détail du comportement à adopter pour les agents présentant une fragilité médicale.



Contrat intermittents Opéra et Covid 19 :

Par courriel du 15 avril dernier, nous avons alerté l'administration au sujet de la situation faites aux intermittents. Nombre d'entre eux devait bénéficier d'engagements de courte durée qui n'ont pas été honorés à compter du 14 mars 2020.

Lors de la réunion téléphonique en date du 23 avril, le Directeur général adjoint des ressources humaines, nous a fait savoir que la rémunération de ces contractuels de l'Opéra était maintenue.

Nous sommes satisfaits que l'intervention de la CGT ait pu modifier la position de l'administration pour satisfaire les salarié.es.

Nouveaux arrivants à l'Orchestre Philharmonique :

Nous sommes intervenus auprès des Ressources humaines afin de trouver des solutions pour les deux nouveaux musiciens recrutés par l'Orchestre (violon solo et timbales/percussions) qui n'ont jamais reçu de lettre d'engagement suite à leur réussite aux concours et ne pouvaient donc produire aucun document pour trouver un logement et résoudre des questions administratives.

Rentrée des équipes artistiques de l'Opéra pour le 2 juin prochain :

Par courriel du 12 mai, l'administration a annoncé la rentrée des équipes artistiques de l'Opéra pour le 2 juin prochain. Elle lançait également l'idée d'un concert/spectacle quotidien organisé, 7 jours sur 7, sur le parvis de l'Opéra, auxquels participeraient les artistes en petit effectif, et ce avant même cette date.

D'un point de vue général, la CGT déplore le manque d'informations fiables venant du gouvernement dans le cadre de la reprise d'activité du monde du spectacle. Cette situation rend très difficile la mise en place d'un plan de reprise d'activité et laisse chaque collectivité ou établissement culturel en grande difficulté pour l'organiser sans faire courir de risques tout aussi bien aux agents, aux spectateurs, qu'à l'administration.

Ainsi, nous avons par courriel du 20 mai dernier interrogé la Direction de l'Opéra sur les modalités de reprise de l'Orchestre Philharmonique, d'après les nombreux questionnements relayés par les musiciens (effectif, organisation du travail, lieux des concerts et répétitions, dispositions sanitaires, port du masque et respect des gestes barrières dans le contexte particulier du métier de musicien, etc...).

Suite à notre demande, une réunion Zoom a pu se tenir avec la délégation des musiciens de l'Orchestre Philharmonique au cours de laquelle toutes ces questions ont pu être abordées et débattues ; des précisions ont ainsi pu être transmises aux musiciens concernant les conditions de reprise du travail.

Date des congés d'été de l'Orchestre Philharmonique :

Au vu de la situation particulière et du report de certains festivals et événements artistiques au mois d'août, nous avons sollicité l'administration afin d'avoir des précisions sur les dates des congés collectifs des musiciens, déjà fixés statutairement avant la période de confinement et comprenant quatre semaines plus quatre jours de récupération accolés au mois d'août.



AYEZ LE BON RÉFLEXE, CONTACTEZ LA CGT

33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE

04.97.13.24.11

L'ARÉNAS—IMMEUBLE LE PHARE

04.89.98.14.51

405, promenade des Anglais 06202 Nice cedex

3 BP 3087

Syndicat.cgt@ville-nice.fr